

toute la même chose au Chap. XIV. 27. 28.

Jesus-Christ étant ressuscité dit aux Dames qui eurent les premières le bonheur de lui embrasser les pieds & de l'adorer : *Allez dire à mes Freres, qu'ils se rendent dans la Galilée : ils me verront là.* En Saint Matthieu Chap. XXVIII. 10. Et au 7<sup>e</sup>. verset, l'Ange leur avoit dit de même : *allez vite dire à ses Disciples qu'il est ressuscité ; & qu'il s'en va dans la Galilée avant vous : C'est là que vous le verrez. Je vous le prédis dès à présent.* Et dans Saint Marc, Chap. XVI. 7. *Allez*, leur dit l'Ange, *dites à ses Disciples & à Pierre qu'il va dans la Galilée avant vous : C'est-là que vous le verrez , comme il vous l'a dit.*

Tous ces Textes renferment sans doute un ordre exprés & bien précis , donné aux Apôtres , de se réunir après leur dispersion , & de se rendre incessamment au lieu où ils devoient voir le Sauveur pour la première fois : & de la part du Sauveur , une promesse bien positive , que le lieu où ils auroient cette satisfaction , seroit la Galilée ; & qu'ils ne le verroient pas ailleurs auparavant. Toute autre explication ne peut être que très-forcée , & contre le langage ordinaire des hommes. Il faut ajouter beaucoup à la Lettre , pour y trouver un autre sens qui satisfasse. Comment le Sauveur pouvoit-il leur dire , s'il parloit de la Province de Galilée : *C'est-là que vous me verrez quand je serai ressuscité* ; si cette rencontre ne doit se faire que plus de quinze jours du moins après la Résurrection : & s'étant déjà fait voir plus d'une fois ailleurs , & d'une manière très-sensible : entr'autres lorsqu'il y mangea avec eux le propre jour de la Résurrection , & qu'il leur conféra la seconde partie du Sacerdoce Chrétien ; sçavoir , le pouvoir de remettre les pechez commis par les Fideles , après le Baptême. Y a-t-il

eu